



Paris, le 25 juillet 2008

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Restructurations de la défense : la solidarité nationale devra s'exercer pleinement au profit des territoires touchés

Le Premier Ministre, le ministre de la Défense et le secrétaire d'Etat à l'Aménagement du territoire ont présenté le 24 juillet le plan d'accompagnement des territoires dans le cadre de la réorganisation des armées.

Dès l'annonce de la réforme de la carte militaire, l'AMF s'est fortement mobilisée pour alerter le gouvernement sur les très lourdes conséquences d'un tel projet pour les communes et territoires concernés afin d'obtenir des aides significatives et adaptées.

L'AMF prend acte de la volonté du gouvernement d'accompagner les territoires touchés en mettant en œuvre plusieurs dispositifs de soutien et demande que ces mesures trouvent pleinement leur traduction dans la prochaine loi de Finances.

Aux côtés des élus, l'AMF insiste pour que les territoires les plus fragiles ne subissent pas, à l'avenir, la réorganisation d'autres services de l'Etat dont les conséquences seraient particulièrement dommageables. Elle sera particulièrement attentive à ce que ce plan d'accompagnement des territoires produise rapidement les effets escomptés.

Confiante dans la capacité des élus locaux à innover et à porter des projets dynamiques, l'AMF veillera à ce que la solidarité nationale s'exerce sans faille auprès des communes et territoires les plus touchés par cette réorganisation.

Contact Presse :
Marie-Hélène GALIN
Tél. 01 44 18 13 59
mhgalin@amf.asso.fr